

CORRESPONDANCE  
GÉNÉRALE  
D'EUGÈNE SUE

Volume V

(1855-1857)

Suivie de lettres retrouvées (1829-1854)

Éditée par Jean-Pierre GALVAN



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2023

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

## INTRODUCTION

C'est en exil qu'Eugène Sue passe les trois dernières années de sa vie. Un exil volontaire dans un premier temps puis subi à partir de mai 1853 et enfin revendiqué après la suppression du ministère de la Police six mois plus tard.

Dans cet exil qui, au fil des mois, lui paraît « de plus en plus pesant », le solitaire d'Annecy-le-Vieux achève son œuvre, loin de Paris et de ses mystères. Eugène Sue reçoit parfois avec soulagement dans sa modeste villa de « La Tour » ses amis proscrits de passage en Savoie ou en route pour Genève. Il y accueille aussi, trop rarement à son goût, celle qui éclaircit ses longues journées de solitude. Durant les premiers mois de l'année 1855, l'amitié qui le lie à Marie de Solms se fait de plus en plus étroite. Jusqu'en juillet 1857, une abondante correspondance maintient cette intimité lorsque Marie de Solms déserte son chalet d'Aix-les-Bains ou qu'Eugène Sue s'éloigne de la Savoie.

Excepté quelques brèves escapades à Genève, Eugène Sue n'abandonne Annecy-le-Vieux qu'à une occasion, en juillet 1856, pour se rendre aux Pays-Bas où il restera jusqu'en décembre. Ce sera l'occasion pour lui de retrouver ses amis Armand Barbès et Charles Lagrange. L'occasion aussi d'effectuer quelques excursions dont certaines le conduisent probablement, incognito, en Angleterre et en Belgique où sa présence a été jugée indésirable. L'occasion encore de se livrer à de nouvelles recherches dans les bibliothèques de La Haye et d'Amsterdam afin d'achever la rédaction des *Mystères du peuple*.

Les années 1855-1857 sont celles durant lesquelles Eugène Sue eut le plus à souffrir de l'acharnement du nouveau régime impérial, que ce soit par des interventions directes auprès des autorités du royaume de Piémont-Sardaigne ou par le biais de la censure.

Menacé déjà à plusieurs reprises d'expulsion au cours des années précédentes, il doit son salut à la résistance du gouvernement sarde aux pressions exercées par la France et aux protections dont il bénéficie de la part de ses amis de Genève et de Turin. À charge pour lui de modérer sa plume afin de ne pas attiser l'ire du redoutable voisin français.

Si les activités politiques d'Eugène Sue hors des frontières sont suivies de près par la police de Napoléon III, ses romans publiés en feuilleton dans la presse parisienne ne le sont pas moins.

Les romans appartenant à la série du *Diabte médecin*, romans moraux a priori inoffensifs, sont examinés à la loupe dès leur publication dans *Le Siècle*. Si les deux premiers peuvent paraître sans encombres, le troisième *Emilia Lambert ou La Lorette* est frappée d'interdiction par le procureur général du parquet de Paris, celui-ci l'accusant d'immoralité pour mieux condamner ses supposées tendances socialistes :

« L'œuvre actuelle n'est que l'étalage insolent des vices grossis à plaisir, afin, du reste, de tuer la société actuelle sous le poids des haines ou des jalousies de ceux qui souffrent. Ou bien c'est je ne sais quelle peinture luxuriante de tout ce qui peut exciter le mal. À mon sens, de pareilles œuvres, enfantées par le socialisme ardent, sont pleines de péril et d'agitations. Il faut les repousser au nom du bon sens, de la loi, et du repos social. » (Lettre 55-15, n. 1).

Le rapport du procureur, daté du jeudi 22 février 1855, arrive cependant trop tard et la publication d'*Emilia Lambert* se termine sans encombre le dimanche suivant. Eugène Sue, pour qui la publication de ses feuilletons dans la presse est de loin la principale source de revenus, essaie de rassurer le directeur littéraire du journal :

« Mais, croyez que je ferai humainement tout ce qui dépendra de moi pour que cette nouvelle œuvre poursuive paisiblement son cours. Mais vous comprenez quelle gêne, quelle entrave c'est d'avoir un poids de cent livres au bout de sa plume... » (Lettre 55-19).

L'avertissement est cependant suffisamment sérieux pour que *Le Siècle* ne publie pas les autres romans de la série.

L'année suivante, ainsi que nous l'avons mentionné dans l'introduction du tome 4 de cette correspondance, la publication de *Clémence Hervé* dans *La Presse* ne connaît pas plus de trois feuilletons avant d'être à son tour victime de la censure. Nous publions ici, dans les notes aux lettres qu'Eugène Sue adressa à ses amis, les documents relatifs à l'interdiction de publication dont le roman fut frappé.

Mais c'est à l'encontre des *Mystères du peuple* que les censeurs, relayés par la justice impériale, se montrent les plus impitoyables. L'angoisse de voir la publication de son œuvre interrompue avant son achèvement, suite aux poursuites engagées au printemps 1857, affecte gravement la santé d'Eugène Sue. Selon Maurice Lachâtre dont nous publions un manuscrit inédit, l'instruction qui conduisit à la condamnation des *Mystères du peuple* lui fut même fatale, le romancier devant décéder quelques semaines à peine avant la tenue du procès.

Les circonstances de cette condamnation, prononcée par le tristement célèbre avocat impérial Ernest Pinard, qui ordonna la destruction des clichés et la suppression de tous les exemplaires saisis ainsi que « de tous ceux qui pourront l'être » sont encore mal connues. Nous publions donc des correspondances inédites de Maurice Lachâtre rendant compte de ses démarches désespérées pour éviter le procès. Ces lettres sont accompagnées d'autres documents attestant de la mauvaise foi du procureur qui refusa de prendre en considération les arguments pourtant solides avancés par l'éditeur. Nous reproduisons également le prononcé du jugement qui frappa durement l'éditeur et ses collaborateurs.

*Les Mystères du peuple* est l'œuvre essentielle des trois dernières années d'Eugène Sue, celle à laquelle il consacre l'essentiel de ses forces. Ses lettres adressées à Maurice Lachâtre et à Ferdinand Flocon qui, depuis juillet 1854, s'occupe de la reprise de l'édition suisse paraissant à Lausanne parallèlement à l'édition française, nous permettent d'en suivre l'avancée régulière.

Malgré le nombre sans cesse décroissant d'abonnés, l'ouvrage prend des proportions imprévues. Le nombre de volumes passe de 10 à 12 puis à 14 et enfin à 16. A la fin du dernier tome, Eugène Sue laisse même la porte ouverte à une suite : *Les Mystères du monde* qu'il n'aura pas le temps d'écrire. Cette formidable saga historique est devenue l'œuvre de sa vie. Celle qui synthétise sa pensée politique et sociale. Celle qui le remplit de fierté, qui revêt à ses yeux l'importance du devoir accompli :

« Espérons qu'un temps viendra où le livre pourra devenir une œuvre de propagande et d'instruction populaire. Ça a toujours été mon ambition » (lettre à Ferdinand Flocon, 57-10).

« Je ressens, en le [cet ouvrage] terminant, la satisfaction profonde que l'on éprouve après l'accomplissement d'un grand devoir, car je le dis avec trop d'orgueil peut-être, cette œuvre avait à mes yeux l'importance d'un *devoir civique*.

S'il en était ainsi, la plus glorieuse récompense de mes travaux serait de penser que J'AI BIEN MÉRITÉ DE LA DÉMOCRATIE. » (Lettre aux abonnés, 57-64).

Nous avons eu la bonne fortune d'acquérir les manuscrits complets de deux épisodes des *Mystères du peuple* : celui de *La Bible de poche* et celui de *Mademoiselle de Plouernel*, titre pour *Le Journal pour tous du Marteau de forgeron ou Le Code paysan*. Ce dernier comporte le manuscrit de la longue lettre aux abonnés du 2 avril 1855 (n° 55-23) dans laquelle Eugène Sue reproduit de nombreux extraits de correspondances relatives à la révolte du papier timbré en Bretagne – et dans d'autres provinces françaises – en 1675. Ces correspondances lui ont été communiquées par divers secrétaires

ou bibliothécaires dont le fidèle Paulin Richard. Eugène Sue n'a exploité qu'une partie de ces documents, certains ayant été, entièrement ou en partie, raturés lors de la révision du manuscrit. Il nous a paru intéressant de reproduire en note les textes ou fragments non retenus même si l'abandon de plusieurs d'entre eux s'explique certainement par la longueur déjà considérable de cette lettre aux abonnés.

Eugène Sue publie deux autres textes militants durant les années 1856-1857. Les *Lettres sur la question religieuse*, dans lesquelles il prône le remplacement de la religion catholique par le protestantisme, étape qu'il juge nécessaire avant de parvenir au but espéré : le rationalisme pur. Ces lettres marquent l'aboutissement de sa pensée religieuse et rencontrent un écho enthousiaste chez Edgar Quinet et Victor Hugo. Elles ont un grand retentissement en Belgique où elles paraissent dans *Le National* de Bruxelles et soulèvent des polémiques qui enflamment la presse belge durant plusieurs semaines.

*La France sous l'Empire* est également publié pour la première fois dans *Le National* de Bruxelles sous le titre *Les Élections de 1857*. Conçu primitivement comme un ouvrage de circonstance, le texte subit de larges coupures imposées par la censure belge lors de sa publication dans le journal. L'édition en librairie rétablit les passages censurés et connaît des développements. L'œuvre de circonstance devient alors un pamphlet politique dans lequel Eugène Sue dresse un bilan en forme de réquisitoire des premières années du second Empire. Le livre, bien que traqué par la police, est distribué en fraude en France depuis la Savoie. Maurice Lachâtre verra dans les poursuites menées vainement contre *La France sous l'Empire* l'origine de l'acharnement du gouvernement impérial contre *Les Mystères du peuple*.

Enfin, Eugène Sue publie anonymement deux minces recueils de chansons dans lesquels il attaque violemment, de façon parfois même obscène, le régime et ses représentants. Depuis longtemps, Sue a pris la mesure de la puissance et de l'universalité des chansons populaires dans la propagation des idées. Là où les livres ne rencontrent qu'un public instruit et plus ou moins fortuné, la chanson s'adresse à tous, au riche comme au pauvre, et surtout à l'immense majorité du peuple ne sachant ni lire ni écrire. Dès 1844, dans sa préface au recueil de Savinien Lapointe *Une voix d'en bas*, il écrivait :

« La mission de tout poète, de tout écrivain consciencieux, honnête, est de populariser les idées qu'il croit fécondes et utiles ; mais pour que ces idées arrivent jusqu'aux masses, il faut qu'elles affectent une forme particulière. En France, malgré le progrès croissant de l'instruction primaire, l'immense majorité ne sait encore ni lire ni écrire, elle restera donc, par son ignorance, complètement étrangère aux idées que l'on tenterait de faire parvenir jusqu'à

elle, à moins que la mémoire ne supplée à l'instruction. Sans doute, l'homme du peuple n'apprend pas un livre par cœur, mais il apprend une chanson..., parce qu'il a mille occasions de la chanter, c'est à l'heure du repos, c'est en travaillant, c'est à table, c'est en marche... ; puis ce qu'il chante, d'autres l'apprennent en l'écoutant, le répètent, cela se répand avec une incroyable facilité ; de sorte que si la chanson renferme dans une fable intéressante et concise une pensée généreuse et patriotique, une satire piquante et juste, l'influence, la portée d'idées ainsi formulées est incalculable..., ou plutôt très calculable ; car, avec des chansons, on exalte si noblement tout un peuple en lui disant l'amour de la patrie et de ses gloires ; on l'indigne si saintement en lui disant la haine de l'oppression et du privilège, que dans un temps donné ce peuple est mûr pour une révolution... »

Une correspondante domine largement les années 1855-1857. Présentée déjà dans le volume précédent, bien qu'elle y soit peu mentionnée, Marie de Solms est omniprésente dans la vie d'Eugène Sue jusqu'à ses derniers instants. Dès 1855, la correspondance que lui adresse Eugène Sue devient quasi quotidienne.

A l'exception de trois courts extraits publiés par Eugène Sue dans *Une page de l'histoire de mes livres*, aucune des lettres de Marie de Solms ne nous est parvenue. Celles d'Eugène Sue ne nous sont connues que par l'intéressée elle-même qui en a publié quelques-unes, avec une grande désinvolture, dans son petit livre *Eugène Sue photographié par lui-même*. Nous avons détaillé les nombreux défauts de cette publication dans notre introduction au tome précédent mais, les autographes n'ayant pas été retrouvés, nous avons été réduit à reprendre les textes des lettres tels qu'ils furent publiés. Nous nous sommes cependant efforcé de les classer en essayant de restituer, lorsque cela nous a paru possible, leur date de rédaction.

Lorsqu'ils ne se retrouvent pas à Annecy ou dans le chalet de la jeune femme à Aix-les-Bains, Eugène Sue lui écrit de longues lettres dans lesquelles il se montre extrêmement attentionné et l'aide de ses conseils. Il lui confie ses projets et l'associe à ses œuvres en cours de rédaction. Durant le printemps 1855, il la considère même comme sa « collaboratrice » et se rend dès que possible à son chalet pour lui présenter l'avancée de la rédaction des *Fils de famille* et recueillir ses impressions et ses critiques :

« Presque chaque mois je me rendais d'Annecy à Aix, afin de confier à ma *jeune critique* le fruit de mon travail [...] grâce à d'utiles corrections, je crois que, parmi tous mes romans, celui du *Fils de famille* offre en moins grand nombre ces défauts que faisait ressortir à mes yeux la lecture orale, première épreuve que l'exilée voulait bien faire subir aux pages que je lui soumettais. »  
(Eugène Sue, *Une page de l'histoire de mes livres*, p. 91-92).

Les remarques de la jeune femme sont prises en compte :

« Je me suis rendu, je devais me rendre à cette raison, et la scène dont il s'agit a gagné en vigueur, en réalisme. » (*Ibid*, p. 93).

L'intimité ambiguë qui s'est instaurée et qui se reflète dans ces lettres suscite bien des interrogations sur la nature réelle des relations qu'elle entretient avec Eugène Sue. Ces interrogations débouchent le plus souvent sur de dangereux ragots. Étienne Arago ainsi que plusieurs membres de la proscription française craignent de voir la réputation d'un de leurs plus célèbres représentants ternie par ces relations trop intimes avec une proche parente de « Badinguet ». Ils craignent surtout que ces relations jettent le discrédit sur toute la proscription.

Le 15 août 1856, la fête que Marie de Solms donne dans son chalet d'Aix-les-Bains provoque une vive polémique dans les presses belges et savoyennes. La présence de célébrités impériales à Aix ce jour-là remet en effet sérieusement en question son engagement républicain. Trois semaines plus tard, Étienne Arago lance anonymement de virulentes attaques dans *Le National* de Bruxelles contre celle qu'il qualifie de « catin bonapartiste », tout en essayant d'épargner son ami Eugène Sue compromis par contrecoup.

Il s'ensuit un échange de lettres entre Marie de Solms et l'auteur des lettres accusatrices du *National*, dans lequel Eugène Sue s'efforce de canaliser la verve de la jeune femme. Il n'intervient pas dans la polémique mais quelques semaines plus tard, la défense de la réputation de Marie de Solms est à l'origine de la publication, d'*Une Page de l'histoire de mes livres*), petit livre au titre accrocheur mais trompeur.

Depuis 1852, Eugène Sue a proposé à ses éditeurs d'écrire une histoire de ses œuvres, consacrant à chacune d'elles une notice indiquant les lieux et circonstances dans lesquelles elles furent écrites. Nous ignorons quelles ont été les réponses de Jules Hetzel et de Maurice Lachâtre mais, à l'été 1856, rien n'a encore paru. Lorsque, fin décembre, *Une Page de l'histoire de mes livres* est mise en vente à Bruxelles, il ne subsiste que de vagues allusions à « l'histoire » annoncée, le livre étant presque exclusivement consacré à la réhabilitation politique de Marie de Solms. La garantie que Sue apporte à sa protégée se trouve renforcée à chacune des deux nouvelles éditions réalisées en 1857, à Turin puis à Genève. Dans l'édition de Genève, Eugène Sue va même jusqu'à écrire que si l'on met en doute la sincérité politique de la jeune femme, alors il faut mettre en doute la sienne. L'ambiguïté, pour ne pas dire la tromperie, du titre de ce petit livre est en partie levée dès la seconde édition. L'ouvrage porte alors en sous-titre : « Madame de Solms dans l'exil ».

Ce volume se clôt par la rubrique « Lettres retrouvées » dans laquelle nous publions les lettres connues trop tard pour figurer dans les volumes précédents. Parmi ces documents nous présentons quatorze lettres adressées par Eugène Sue à Louis Désiré Véron durant la publication de *Martin l'enfant trouvé*. Découvertes plus tôt, elles auraient trouvé une place de choix dans le tome 3 car il s'agit très probablement des missives citées par l'avocat de Véron lors du procès du 27 février 1844 qui ne furent pas reproduites dans la presse.

Nous reproduisons également une longue et savoureuse lettre dans laquelle un « ancien rapin » s'indigne de la façon dont Eugène Sue présente Cabrion dans *Les Mystères de Paris*. Cet ancien rapin rapporte avec moult détails les tourments que, durant sa jeunesse, le romancier avait fait subir aux portiers parisiens. Cette lettre non insérée dans le *Journal des Débats* auquel elle était destinée parut dans les presses belge et hollandaise en septembre 1842.

Nous avons encore retrouvé deux lettres inédites de George Sand ainsi qu'une belle et intrigante missive sur *Les Mystères de Paris* adressée par Balzac à Eugène Sue en juillet 1842. Nous avons communiqué ce dernier document à notre ami Hervé Yon qui l'a inséré dans les « lettres retrouvées » du tome 3 de sa correspondance de Balzac publiée dans la collection de la Pléiade. Des lettres à Madame Merlin, Buloz, Hetzel, s'ajoutent à celles de ces correspondants publiées dans les tomes précédents. La vente d'une partie des archives de Mme Vavy Pacheco-Borges nous a permis de compléter plusieurs des lettres adressées par Eugène Sue à Étienne Masset que nous n'avons pu publier intégralement dans le tome 3. Parmi les manuscrits d'Eugène Sue que nous avons récemment acquis, figure celui de la « Fête du tir cantonal de Nyon » dont nous avons mentionné l'existence dans le tome précédent. Nous en reproduisons le texte manuscrit en signalant les importantes variantes avec le texte imprimé dans une revue suisse qui avait jusqu'alors échappé à nos recherches. Parmi les nombreuses autres lettres retrouvées plusieurs provenant de l'étranger : Angleterre, Allemagne, Italie, viennent s'ajouter à celles déjà publiées.

D'autres correspondances restent à découvrir. Nous sommes notamment depuis plusieurs années sur la piste d'une caisse de documents sauvée de la déchetterie lors de la destruction des Bordes. Nous pensons être près du but. Nous espérons pouvoir présenter un jour prochain ces documents dans un nouveau volume où ils voisineront, peut-être, avec les lettres envoyées par Eugène Sue aux membres de sa famille et à Marie de Solms.

Arrivé au terme – provisoire nous l'espérons – de cette publication, fruit de plus de quarante années de recherches passionnantes, j'aimerais une nouvelle fois dédicacer ce volume à mon regretté ami René Guise avec qui,



lors de mes passages à Lay-Saint-Christophe, j'ai passé tant de délicieuses soirées à échanger sur nos dernières trouvailles et à fantasmer sur les pistes restant à explorer. René, cette édition est aussi et surtout la tienne.

Je voudrais aussi remercier mon fidèle ami Jacques Papin qui, avant l'avènement d'internet, s'était lancé dans une formidable enquête, inondant de ses lettres les bibliothèques et archives du monde entier afin d'y localiser les documents qui y sommeillaient.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Joëlle qui, malgré mes interminables journées passées loin du foyer conjugal, en bibliothèque ou chez les libraires ; malgré les onéreux achats d'autographes grevant notre budget, n'a jamais cessé de me soutenir et de m'encourager à poursuivre une œuvre que j'ai longtemps cru condamnée à la confidentialité de mon bureau.